

Quels sont les objectifs de notre commune?

- Développer la culture sur les risques naturels et technologiques, notamment :
 - Connaître et comprendre les phénomènes pour savoir faire face, informer sur les risques de catastrophe et la politique de prévention des risques portée par la puissance publique (État, collectivités territoriales, opérateurs chargés d'une mission de service public) ;
 - Connaître et comprendre les catastrophes passées, témoigner, partager l'expérience vécue lors de catastrophes et en tirer les enseignements utiles ;
 - Faire prendre conscience des risques locaux auxquels sont exposées les personnes.
- Se préparer à la survenance d'une catastrophe, notamment :
 - Faire connaître les autorités chargées de la surveillance et de l'alerte ;
 - Faire connaître les bons gestes et les bons comportements pour se préparer et éviter les risques ou leur aggravation, pour sauver des vies ;
 - Faire connaître et comprendre la signification des moyens et du signal d'alerte ;
 - Organiser des exercices impliquant les citoyens.
- Développer la résilience collective aux catastrophes, notamment :
 - Faire savoir comment est organisé le retour à la normale après un évènement majeur ;
 - Faire savoir quelles sont les aides apportées par la puissance publique, par les assureurs, les associations ;
 - Faire de la reconstruction une opportunité pour réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience.

PENDANT UNE SITUATION D'URGENCE

- Votre action la plus efficace sera de **rester informé** en permanence des actions de secours prises par les pouvoirs publics et de respecter strictement les consignes communiquées, notamment s'il est nécessaire d'évacuer votre domicile ou la zone sinistrée.
- **Soyez attentif** aux messages de l'application **HEROPOLIS**
- **Écoutez en permanence la radio ou la télévision**, et plus particulièrement votre radio locale de service public.
- **Soyez attentif** aux messages par porte-voix d'où qu'ils proviennent (véhicule terrestre, maritime ou aérien).
- **Soyez vigilant aux** messages transmis par sirènes qui peuvent inviter à l'évacuation.
- **Restez où vous êtes** jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.
- **Gardez** près de vous votre **kit d'urgence**.
- Pesez avec calme les avantages et les inconvénients, au cas où vous devriez seul **envisager l'évacuation** du domicile par votre famille.

Respectez l'ordre d'évacuation

- L'ordre d'évacuation est **donné par les autorités** uniquement lorsqu'elles ont des raisons de croire que vous êtes en danger. Restez où vous êtes jusqu'à ce que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux ou que la sécurité soit assurée.
- Si vous recevez l'ordre d'évacuer les lieux, **apportez avec vous votre kit d'urgence, les médicaments** dont vous avez besoin, vos **ordonnances, les papiers d'identité de chacun** des membres de la famille, **des copies des papiers essentiels** de la famille et un **téléphone portable**.
- **Verrouillez les portes** de votre domicile et **utilisez les voies de secours** préconisées par les autorités ou suivez les itinéraires d'évacuation que vous avez préalablement repérés.

Respectez l'ordre de confinement

Si les responsables locaux vous conseillent de vous abriter sur place, vous devez **demeurer à l'intérieur** de votre domicile ou de votre lieu de travail, et vous protéger à cet endroit.

Afin de vous protéger au mieux, il est conseillé d'agir ainsi :

- **fermez** et verrouillez toutes les **fenêtres et les portes** donnant sur l'extérieur ;
- **éteignez** tous les **ventilateurs**, systèmes de **chauffage** et de **climatisation** d'air ;

- **allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol**, si possible sans fenêtre ;
- **utilisez du ruban adhésif pour calfeutrer** les fentes des portes et éventuellement celle des fenêtres ;
- **informez-vous régulièrement par les médias** (en écoutant la radio, en regardant la télévision ou sur internet) jusqu'à l'annonce du retour à une situation normale ou à l'ordre d'évacuation.

APRÈS UNE SITUATION D'URGENCE

- Il est nécessaire d'**avoir connaissance** des **dommages causés** (aux niveaux humain et matériel) et d'**être conscient des dangers** encore **existants** suite aux dégâts matériels.
- En cas d'évacuation, **ne retournez à votre domicile que lorsque les pouvoirs publics vous en donneront la permission.**
- **Faites appel aux services de secours ou à un professionnel pour remettre en marche l'électricité ou le gaz.**
- **Faites-vous aider** par votre **médecin** pour faire face aux **conséquences émotionnelles et psychologiques** qui peuvent survenir.
- Cela vaut particulièrement pour les **enfants. Parler** de son expérience **l'aide à comprendre et à mieux appréhender la situation.**